



# Communiqué

Volume 26, No. 4 27 avril 2022

## L'évaluation du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario sera déposée

Le 14 mars 2022, l'administration du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (le Régime) a publié les résultats du Régime pour 2021. Pour une neuvième année consécutive, le Régime est entièrement capitalisé et affiche un excédent de capitalisation de 17,2 milliards de dollars (au 1<sup>er</sup> janvier 2022).

La Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (FEO) et le gouvernement de l'Ontario, qui sont les corépondants du Régime, ont décidé de déposer l'évaluation actuarielle au 1<sup>er</sup> janvier 2022 auprès de l'organisme de réglementation et d'affecter l'excédent dans une réserve pour éventualités. Cette réserve vise à réduire la volatilité de la capitalisation du Régime et à faciliter la stabilité des cotisations et des prestations des membres.

« Alors que nous continuons à faire face aux défis de l'instabilité géopolitique et à des conditions inflationnistes élevées, il est prudent d'utiliser l'excédent actuel comme une réserve pour éventualités afin d'assurer une stabilité aux membres du Régime dans un climat économique incertain », déclare Chris Cowley, président de la FEO.

La Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario est la porte-parole de la profession enseignante en Ontario et de ses 160 000 enseignantes et enseignants. Les membres de la FEO sont des enseignantes et des enseignants à plein temps, à temps partiel et occasionnels qui œuvrent dans toutes les écoles de la province financées par les fonds publics—élémentaires, secondaires, publiques, catholiques et francophones.